



TRANSPORT DE PERSONNES & DE BIENS

Spécialiste du transport sur mesure

Chauffeurs disponibles 24H/24 & 7j/7

A Votre écoute

07 59 52 99 39  06 16 23 31 78

Pour Toutes Solutions



SIMPLIFIEZ-VOUS

- Le transport de **vos clients** et de **vos collaborateurs**
- La livraison de vos courriers et petits colis
- La remise en mains propres de vos plis **urgents** et/ou **confidentiels**
- La mise en place de desserte régulière

SOLUTIONS DE TRANSPORT

- Tous les trajets de vos clients ou de vos collaborateurs
- Mise à disposition de véhicules avec chauffeurs
- Navette quotidienne
- Navette occasionnelle
- Trajets à la demande
- Déplacement dans le cadre de manifestations (salon congrès etc...)

Liste non exhaustive

VOS AVANTAGES

- Vous offrir le meilleur service, au **meilleur prix**
- Garantir votre sécurité à chaque étape
- La ponctualité de vos collaborateurs
- Vous assurer des services personnalisés
- Participer à votre démarche **RSE**

A VOTRE DISPOSITION

Une gamme complète de véhicules récents entretenus régulièrement, avec chauffeurs professionnels

De la berline 5 places au minivan 9 places

Nos chauffeurs sont formés à l'écoconduite pour vos trajets en toute sérénité et **sécurité**.

Pour préserver l'environnement, notre flotte de véhicules est hybride ou électrique



SOUN EN QUELQUES MOTS

SOUN Anagramme de ce “**NOUS**” qui donne du sens à notre engagement au quotidien en faveur de l’humain, de la diversité et de l’inclusion professionnelle.
Créée en 2010 en Région Parisienne, **SOUN** est la 1^{ère} entreprise adaptée dans le monde du transport en France.

Nous recrutons en majorité des collaborateurs en situation de handicap en leur proposant un emploi stable et pérenne avec des opportunités d’évolution professionnelle.

La majorité des handicaps sont invisibles et n’ont pas ou peu d’impact sur la capacité et la qualité de la prestation.

Oui, il est possible d’associer handicap et performance !

Oui, il est possible d’associer insertion et excellence !

Réduisez votre contribution AGEFIPH ou FIPHFP

L’article **L5212-2** du Code du Travail prévoit que toute entreprise de plus de 20 salariés doit employer, dans la proportion de **6 %** de l’effectif total de ses salariés, des personnes en situation de handicap.

Les sociétés ou les institutions ont la possibilité de remplir partiellement leur obligation en faisant appel à des entreprises adaptées.

En nous confiant la gestion de vos transports vous contribuez à l’insertion professionnelle de personnes handicapées et pouvez ainsi vous acquitter d’une partie du montant de **vosre contribution OETH**.



AU PLUS PROCHE DE VOUS

Implantation nationale et régionale de nos agences

- Paris et Île-de France
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- PACA
- Auvergne Rhône Alpes
- La Région Grand Est

Notre agence **SOUN** de la **Région Grand Est**, qui a ouvert ses portes en 2012 à Hésingue est présente dans :

- Le Haut-Rhin
- Le Bas-Rhin
- La Moselle

Prévisions de développement 2025

- Le Territoire de Belfort
- Les Vosges
- La Meurthe-et-Moselle

